

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

1) PROTÉGER, Dans le cas d'un accident il s'agira de :

- Décharger la ou les armes.
- Écarter les chiens
- Sécuriser les alentours de la victime.

2) ALERTER : les sapeurs-pompiers au **18** ou **112**

Communiquer les renseignements suivants :

- **Localisation :** **Commune**
N° du gabion
- **Informations sur la victime :**
 - Perte de connaissance ou non ?
 - La victime respire ?
 - Caractériser la blessure (Type, localisation, importance, saignements...)
 - Gestes de secours déjà effectués ?
- **Informations complémentaires**
 - Si possible, envoyer une personne au devant des secours afin de les guider.
 - Préciser les moyens d'intervention possible (pédestre, véhicule 4*4, bateau...)

3) SECOURIR

- Garder le contact avec la victime en lui parlant.
- Si la victime ne répond pas, la mettre sur le côté.
- Protéger la plaie avec un tissu propre.
- Si le saignement est important, comprimer la plaie avec un linge propre.
- Protéger la victime du froid en la couvrant d'une couverture.
- Si nécessaire faire un garrot en pensant à bien noter l'heure de la pose.
Ne jamais enlever le garrot, seul un médecin est habilité le faire.